

Réf: Dossier 288232

Avis de constitution

SOCIETE « OPTI'SOIN VISION AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY Angré Bessikoi près de la
pharmacie Val d'Oise, Lot 3084, Ilot 279

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTI'SOIN VISION AFRICA »

Objet : Toutes activités de vente de matériel médical optique, Toutes activités immobilières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 100,000 F CFA divisé en (20) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré Bessikoi près de la pharmacie Val d'Oise, Lot 3084, Ilot 279

Dirigeant(s) M BAMBA BENAFU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01495 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09823/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

